



DISI OUEST
PAYS DE LA LOIRE



Les agents de Nantes Lotz-Cossé déterminés contre le projet de déménagement de l'ESI vers le site du Kansas !

Lors de la HMI du 16 décembre, les agents présents ont exposé leur opposition au déménagement de l'ESI de Nantes Lotz-Cossé dans le bâtiment envisagé, à proximité de l'ESI des Marsauderies.

A l'issue de cette HMI, les organisations syndicales ont établi un questionnaire destiné à l'ensemble des agents de l'ESI en poste à Nantes.

En voici la synthèse :

sur les 59 agents de Lotz-Cossé présents sur le site, 52 ont répondu, soit un **taux de retour de 88 %**.

sur les 52 questionnaires retournés par les collègues du site de Lotz-Cossé :

- 42 agents sont opposés au projet de déménagement, soit un taux de **80 %**
- 8 sont favorables au projet (15 %)
- 2 ne se prononcent pas.

45 collègues déclarent qu'ils seront susceptibles d'utiliser leur véhicule personnel pour se rendre sur le site du Kansas (soit 86 % des collègues).

Enfin, les agents estiment que leur temps de trajet serait augmenté de 24 minutes par trajet en moyenne (donc de **48 minutes sur la journée**), au détriment de leur organisation personnelle et familiale.

Les collègues ont par ailleurs apporté de nombreux arguments à l'appui de leur refus du déménagement :

- La DRFIP restera en place dans le bâtiment durant au moins deux ans. La location d'un bâtiment supplémentaire pour loger l'ESI entraînera donc pour l'Etat un double loyer. Sans compter que les besoins, tant en terme d'espace que de capacité du réseau, pourraient devoir être rapidement réévalués avec un coût pour la DGFIP à la clé.
- Les conséquences en terme de vie personnelle des collègues sont importantes : augmentation du temps de trajet (le trajet entre les deux ESI est de 25 minutes en voiture selon Viamichelin, et de 45 minutes environ selon le site de la société des transports de l'agglomération nantaise), éloignement de la gare, coûts de transports supérieurs,

Il faut rappeler que les services informatiques de l'ex-Trésor public sont implantés sur l'Ile de Nantes depuis plusieurs décennies et que les agents ont pour beaucoup acheté leur logement en conséquence. Les conditions de transport dans la métropole nantaise sont de plus en plus difficiles.

- Le nombre de **places de parkings** semble très insuffisant.
- **L'espace** alloué aux services dans le nouveau bâtiment apparaît très en-deçà des besoins.
- La question des **locaux des matériels micro-informatiques** en préparation à la CID n'est pas réglée. Sauf à délocaliser des collègues dans les bâtiments de la DRFIP (ce qui serait contraire à l'objectif affiché de regrouper les CID), des locaux doivent être prévus sur le site de l'ESI et un monte-charge doit être prévu pour permettre de monter les palettes de matériel. Or le bâtiment prévu (le Kansas) n'en comporte pas. Les ascenseurs ne permettent pas de monter les matériels lourds et encombrants.
- La restauration ne sera plus proposée sur place.

Pour la majorité des personnels, le déménagement n'apporterait donc que des désagréments, sans aucun effet positif. Les conditions de vie au travail seraient fortement dégradées, sans que ceux-ci ne voient l'intérêt du déménagement. **En résumé : des contraintes et aucun avantage !**

Les agents, réunis en HMI, ont souhaité rencontrer ensemble M. Issarni pour lui exposer leurs revendications. Ce dernier, qui avait prévu une tournée des services et des discussions individuelles, a initialement refusé toute réunion plénière.

Toutefois, devant l'insistance et la détermination des collègues de l'ESI de Nantes Lotz-Cossé, il a fini par accepter de les entendre et les a rencontrés durant une vingtaine de minutes.

M. Issarni et M. Bellanger ont affirmé que les loyers dans le quartier de l'Ile de Nantes étaient plus élevés que sur l'Eraudière, mais sans apporter d'éléments plus précis sur les recherches qu'ils ont réalisées.

Le projet du Kansas ne serait qu'une hypothèse, rien ne serait signé et le dossier n'aurait même pas été encore déposé au service des domaines.

Enfin, à entendre la direction, le site de Nantes Lotz-Cossé serait à la limite de l'insalubrité. Pour les organisations syndicales, cet argument ne tient pas : s'il est vrai que le débouchage d'urinoirs se fait attendre, les locaux sont tout à fait acceptables. Les agents des services de la DRFIP qui l'occuperont pendant encore deux ans n'ont d'ailleurs pas prévu de porter un casque de chantier pour aller travailler.

Les réponses de la direction sont inacceptables.

Les organisations syndicales restent donc mobilisées. Dès le début de cette année, elles resteront à votre disposition pour envisager avec vous toutes les initiatives à mettre en place pour obtenir une réponse satisfaisante à vos revendications.